PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE
SAGE BUSINESS CLOUD PAIE

Avec Sage Business Cloud Paie, produisez vos bulletins de paie de façon simple et rapide et télédéclarez directement vos charges sociales et votre DSN. Cette solution vous aide à payer vos collaborateurs, à automatiser le calcul des taxes et à régler les organismes sociaux en ligne.

Famille	Paie	**Référence**	F203
Nb de jours	2 jours	**Nb d'heures**	14 heures
En présentiel	Oui	**À distance**	Oui (Zoom / Teams)
Éligible au CPF	Non		

Tarif :

INTER-ENTREPRISE 1100€ HT / participant	**INTRA-ENTREPRISE** 1100€ HT (+ 400€ HT / pers. supplémentaire)

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Pour qui ?

Prérequis :

Maîtrise de l'environnement Windows et connaissance de base de la paye

Public :

Chef d'entreprise, comptable ou toute personne souhaitant gérer seule sa paye.

2. Objectifs, moyens, modalités, sanction, adaptation PSH

Objectifs :

Gérer une paie depuis la création des salariés jusqu'aux fiches de paye et déclarations fiscales et sociales.

Moyens pédagogiques :

Un PC par personne, le formateur diffuse son écran sur un vidéo-projecteur ou télévision grand écran
Un groupe de maximum 5 personnes en inter-entreprise.
En distanciel : Utilisation de Zoom ou Teams avec partage d'écran, chat, audio et vidéo en temps réel.
Exposé théorique, suivi d'une mise en pratique.

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- La présence du stagiaire est vérifiée par le formateur à l'aide d'une feuille de présence signée par demi-journées

Moyens pour en apprécier les résultats :

- A la fin de la formation, le stagiaire complète une évaluation à chaud (Permettant d'évaluer la qualité de la prestation)
- Puis, il complète avec le formateur une évaluation des acquis (Permettant de déterminer les points acquis, non acquis ou en cours d'acquisition)
- Quelques mois après la formation, le donneur d'ordre complète une évaluation à froid (Permettant de s'assurer que la formation a pu être mise en pratique)

Sanction de la formation :

- A la fin de la formation le stagiaire reçoit une attestation de formation reprenant l'intitulé de la formation, les dates et le nombre d'heures réalisées.

Délai d'accès :

En intra-entreprise : En fonction de vos disponibilités et celles de nos formateurs.
En inter-entreprise : En fonction des sessions que nous avons programmé, consultable en cliquant ici

Profil formateur :

Formateurs expérimentés en paie intervenant en milieu professionnel en tant que consultant.

Adaptation aux personnes en situation de handicap :

Nous nous engageons à favoriser l'accessibilité du public en situation de handicap, en fonction de leurs besoins et/ou difficultés, en adaptant la durée de la formation, le programme et son déroulement, les moyens pédagogiques et techniques, ainsi que les supports pédagogiques. Ces formations adaptées sont proposées en individuel ou en collectif (pour un public à besoins similaires). Afin de trouver la meilleure solution, nous nous appuyons sur des partenaires évoluant dans le domaine du handicap.

Personne à contacter / référent handicap :

Lambert Christophe
03 59 25 10 15
christophe.lambert@lc-formateur.com

3. Évaluation, avis...

Nouvelle formation : les indicateurs de satisfaction et d'évaluation seront disponibles après les premières sessions.

4. Comment financer ma formation ?

Vous êtes salarié, travailleur non salarié (TNS), commerçant, artisan, profession libérale. Identifier les dispositifs mobilisables (OPCO, plan de développement des compétences, autofinancement...) en cliquant ici.

5. Programme de formation détaillé

Personnalisation : le programme peut être modifié en fonction de vos besoins et de vos objectifs, sur le contenu, la durée, les modalités, les moyens pédagogiques et techniques.

Connaissances de base en social *Jour 1*

Apprendre à connaitre son environnement social
- Trouver sa convention collective
- Connaitre les différentes caisses d'affiliation

Connaitre les cotisations leur composition et leur application (effectif, tranche)
Construction de son plan de Paie
Apprendre à calculer les variables (HS, IJSS)
- Les implications légales dans le calcul des variables

Paramétrage de Sage Paye *Jour 1*

Création de la société
Liaison avec un dossier de comptabilité
Modification des paramètres globaux :
- Plafond SS
- Heures mensuelles

Paramétrage des rubriques de paye *Jour 1*

Les banques
Les caisses des organismes sociaux
Les rubriques de paye
Les cotisations
Les variables de calcul

Paramétrage des salariés *Jour 1*

Création et modification des profils
Création et modification des fiches salariés

Préparation des bulletins de salaire *Jour 2*

Saisie des variables salariés
Saisie des congés
Saisie des heures d'absence
Calcul de la paye
Impression des bulletins

Les éditions *Jour 2*

Impression des listes des salariés
Impression des organismes
Impression du livre de paye
Impression des charges à payer par caisse

Déclarations fiscales et sociales *Jour 2*

Etat préparatoire DUCS
Historique des bulletins
Gestion des congés et RTT
Etats préparatoires à la DSN

Travaux périodiques *Jour 2*

Clôture mensuelle
Transfert en comptabilité
Sauvegarde des données
Maintenance de la base de données

Formation ajoutée le 01/01/2014, mise à jour le 24/06/2022.

PROCHAINES DATES INTER-ENTREPRISE

Nous n'avons pas encore planifié de session inter-entreprise pour cette formation.
Elle est toutefois proposée en intra-entreprise.